

Fiche informative de la « Deutschschweizer Volksschulämter-Konferenz (DVK) » en guise de premier guide

Procédure quand un enfant ou un-e jeune montre des symptômes de maladie ou de rhume à l'école enfantine, l'école ou l'école à journée continue

Conseils et recommandations aux parents

Quand votre enfant doit-il rester à la maison ?

Quand au moins un des symptômes suivants est apparent.

Les symptômes d'une maladie chronique connue ne sont pas pris en compte dans l'évaluation.

Rhume
Sans autre signe de maladie, votre enfant peut aller à l'école

Fièvre

Toux sèche, maux de gorge
S'ils ne sont pas causés par une maladie chronique comme par exemple l'asthme

Perturbation du goût ou de l'odorat S'il ne s'agit pas de symptômes accompagnant un simple rhume

OUI

OUI

OUI

Veillez contacter le médecin de votre enfant.
Le médecin décide si un test pour Covid-19 sera effectué respectivement si l'enfant est apte à aller à l'école

apte à aller à l'école / en bonne santé

Pas de test

Le test sera effectué

Pas de fréquentation scolaire entre le moment où le test est fait et la communication du résultat du test ! Veuillez informer impérativement le maître/la maîtresse de classe !

Votre enfant reste à la maison
Informez le maître/la maîtresse de classe !

← négatif

Le résultat du test est...

Votre enfant ne montre pas de symptômes depuis au moins 24 heures?
Note : Les frères et sœurs en bonne santé qui ne sont pas soumis à une quarantaine par le médecin cantonal suivent les cours sans restriction.

positif

Étapes suivantes selon les instructions du médecin cantonal. Isolement de l'enfant testé positif. L'enfant reste à la maison jusqu'à ce que le médecin cantonal décide que la fréquentation scolaire est à nouveau possible.

OUI

Décision du médecin cantonal : la fréquentation scolaire est à nouveau possible

OUI

Votre enfant peut à nouveau aller à l'école